



Société Anonyme au capital de 228 000 €
Siège Social : 7 Impasse Marie-Blanche - 75018 PARIS
RCS PARIS B 415 280 627

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations
de l'exercice clos le 31 mars 2024

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2024, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

I Activité de la société

L'exercice comptable du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 a clôturé, pour la société, sur un chiffre d'affaires net en progression de +4,7 % (+202 K€).

Le résultat net, qui était l'an dernier bénéficiaire de +123 K€, enregistre, cette année un résultat net positif, en progression, à +341 K€. Les internautes ont continué de plébisciter le site www.viapresse.com ainsi que l'ensemble des sites-partenaires de VIALIFE. Au cours de cet exercice VIALIFE a noué de nouveaux partenariats avec des acteurs de l'e-commerce, permettant, ainsi, de faire progresser son chiffre d'affaires à partir du second semestre.

L'exercice qui vient de s'achever enregistre au final un chiffre d'affaires, net des commissions éditeurs, de 4 526,1 K€ comparé à un montant de 4 324,2 K€ l'an passé (+202 K€, +4,7 %).

Si l'on s'en tient au CA internet, il ressort à 4 411 K€ contre 4 151 K€ l'an dernier soit une hausse de +6,2 % (+259 K€).

Quant à l'abonnement à durée libre (ADL), après avoir enregistré une hausse de son CA net de +5,5% l'an dernier, il a marqué une pause avec un CA net en baisse de 3,8% au 31/03/2024.



L'activité dite de « *vente au numéro* », a été stoppé en août 2022. Cette activité, qui ne permettait pas de dégager une rentabilité a été remplacée par « *la vente au numéro numérique* » beaucoup moins consommatrice de ressources.

Au niveau des autres activités d'exploitation, le chiffre d'affaires s'établit à 86 K€ au 31/03/2024 contre 131 K€ un an plus tôt. Evolution des différentes activités :

- Cartes cadeaux en recul de 50 % à 1,5 K€ suite a la remise tardive de l'option d'achat des cartes sur les sites,
- Baisse des produits de 7,5 K€ (-12%) dans le cadre de notre partenariat avec AMP,
- Lancement de l'activité BUNDLE qui réalise un CA HT de 14,3 K€ pour cette première année,
- Enfin fort recul des revenus de Vialife Digital de -50 K€ (-77%) à 15,3 K€.

A ce chiffre d'affaires, il faut ajouter des produits de gestion pour 32 K€. S'ajoute une subvention de 10,5 K€ issue des différents contrats d'apprentissage, suite aux aides gouvernementales.

Enfin, une reprise de provisions prud'hommale de 23 K€ a été effectuée sur cet exercice.

Au final, les produits d'exploitation, incluant le CA net d'exploitation, totalisent un montant de 4 592 K€ contre 4 465 K€ soit +127 K€ (+2,8 %).

Parallèlement, les charges d'exploitation sur l'exercice 23/24 s'élèvent à 4 233 K€ contre 4 394 K€ sur l'exercice précédent soit une variation de - 167 K€ (-3,80 %).

Voici l'évolution des postes de charges :

- Achat et charges externes : Stabilité des charges à 2 794 K€
- Impôt et taxes : Stabilité des taxes à 47.7 K€
- Masse salariales chargée : -77 K€ soit -5,8 %
- Autres Charges : -58 K€ soit -93%
- Dotations amortissements et provisions : Amortissements -9K€, -5,7%, Pas de dotations aux provisions sur cet exercice contre 23 K€ l'an dernier. (Prud'homme).
- Pas de dotations sur actif circulant.

Evolutions des charges promotionnelles et salariales :

- **Charges promotionnelles du site www.viapresse.com et sites partenaires : 1 131 K€ VS 1 253 K€ l'an dernier soit -9,7% :**

Ces charges variables, qui évoluent principalement en fonction des revenus, se montent à 1 131 K€ à la fin de cet exercice contre 1 253 K€ l'an passé soit une baisse de 122 K€ (-9,7 %). Passons en revue l'évolution de ces dépenses par canaux :

- La promotion du site viapresse.com : Elle se monte à 399 K€ contre 456 K€ l'an dernier soit une baisse des charges de -69 K€ (-15 %). Cette baisse trouve son origine au niveau du cout du SEM qui enregistre une baisse de charges de 9% (-24 K€). Le SEO, suite a des investissements, a vu ses coûts baisser cette année de 23 K€. (-40%) L'affiliation qui voit ses couts reculer de -13 % (-13 K€). A cela, s'ajoute une baisse les charges sur les réseaux sociaux de 10K€ canal que nous n'avons pas promu cette année.
- Les Partenaires : Ceux-ci voient leurs charges passer de 330 K€ à 408 K€ soit une hausse de +78 K€ (+24 %). Cette hausse provient principalement : Des commissions reversées à nos partenaires nouvellement affiliés, ce qui représente une progression de charge de +95K€ (+42%),

A contrario, les dépenses liés au SEA se sont contractées de 17 K€ (-17%).

- Concernant le B to B, les charges sont passées de 468 K€ à 336 K soit une baisse de 131 K€ (-28%). Trois explications à cette forte baisse de charges sur le B to B :
 - La baisse du chiffre d'affaires sur certains partenaires a entrainé une baisse des commissions de 65 K€ auxquelles s'ajoute une reprise de provision de 38 K€.
 - L'arrêt de notre partenariat avec SRP a généré une baisse des commissions de 10 K€.
 - Enfin nos achats « hors catalogue » diminuent de 24,5 K€ (-12%) par rapport à l'an passé.

➤ **Les charges salariales : 1 237 K€ -5,8 %**

La masse salariale représente un montant de 1 237 K€ sur cet exercice contre 1 314 K€ l'an dernier soit une baisse des dépenses du personnel de 77 K€ (-5,8%). C'est la troisième année consécutive que la masse salariale recule.

Ce poste a représenté 27,3 % du chiffre d'affaires net au 31/03/2024 contre 30,4% l'an dernier, sachant que nous avons tout de même fait appel à des prestataires pour certains services (commercial, juridique et informatique). Si l'on remonte encore sur l'exercice N-2 ce taux se montait à 31,8%.

➤ **Autres charges : 4 K€ vs 62 K€ l'an dernier.**

Alors que l'an dernier nous avons annulé des comptes clients B to B anciens de plus de cinq ans qu'il était impossible de solder, cette année aucun compte n'a été soldé d'où cette baisse de charges.

- **Les frais d'environnement (FEI) s'élèvent à 332 K€ au 31/03/2024 vs 287 K€ l'an dernier soit une hausse de +16% (+45 K€) :** Ces frais qui correspondent aux locaux et aux frais informatiques hors salaires.
Cette hausse s'explique simplement par le fait que l'an dernier nous avons procédé à une reprise de charges sur loyer suite à la décision du tribunal prononçant un jugement favorable à VIALIFE.
- **Variations entre les deux exercices des charges sur les différents services supports de l'entreprise :** Le total des charges des services, hors FEI, se sont élevés à 2 521 K€ contre 2 606 K€ l'an dernier soit une baisse de -85 K€ (-3.3%).

- **Service Ventes au numéros et numérisation :** plus de charge au 31/03/2024 suite à son arrêt. Ce service à été fermé en août 2022.
- **Service Marketing :** 377 K€ au 31/03/2024 vs 356 K€ l'an dernier, hors FEI (frais d'environnement interne) évoqués précédemment, soit une variation de +21 K€ des charges. Cette hausse de charges provient d'un nouvel outil MAKETING qui a généré une hausse des couts de 20 K€.
- **Service Informatique :** 486 K€ au 31/03/2024 vs 488 K€ l'an dernier soit une stabilité des couts entre les deux exercices. Si l'on souhaite donner un détail de cet écart (-2,4 K€), on peut affirmer que les frais de personnel reculent de 6 K€, tandis que les frais des prestataires externes progressent de 6 K€ à 76 K€. La réduction de charges se situe, au final, dans les frais de déplacements/ Missions pour -0,9 K€ et des fournitures administratives du service pour -1,5 K€.
- **Service Full et Clients :** 425 K€ au 31/03/2024 vs 446 K€ l'an passé, soit une variation de -21 K€ pour les deux services.
Le service client a vu ses charges diminuer de 24 K€. Les frais de personnel, suite au départ de 2 personnes, a généré une économie de 57 K€ par rapport à l'an dernier. Pour compenser cela, nous avons renforcé les prestations avec notre partenaire SAV MéliMailo d'où une hausse de charge de +26 K€. A cela s'ajoute des frais liés à notre logiciel EASIWARE et à la mise en place des SMS avec AXIALYS pour 4 K€.

Au niveau du full, le service a représenté une charge globale de 228 K€ au 31 /03/2024 contre 225 K€ un an plus tôt. Le poste le plus important représenté par nos différents PSP et nos frais bancaires a baissé de -7 K€ soit - 5 %. A contrario, les charges de personnels ont progressé de +10 K€. (Hausse de salaires)

- **Services Commerciaux** : 447 K€ au 31/03/2024 vs 328 K€ l'an dernier soit une variation de +120 K€. Trois axes de charges expliquent ce dépassement :
Renforcement de l'équipe commerciale : Soit +71 K€,
Séminaires +35 K€,
Support commercial : +14 K€ avec l'arrivée d'une personne,
A noter : Moins de charges de prospection via les Salons pour -13 K€.
- **Services Vialife Digital** : 133 K€ au 31/03/2024 vs 215 K€ l'an dernier soit une variation de -82 K€ :
Baisse des frais de personnel : Soit -69 K€,
Frais de salons et de communication : -7 K€,
Production XML, la voix pour le Kit audio : -7,4 K€.
- **Service Administratif** : 656 K€ au 31/03/2024 vs 763 K€ l'an dernier soit une variation de -107 K€.
 - Frais de gestion : forte baisse des charges de 66 K€. Pour rappel l'an dernier nous avons soldé solde d'anciens comptes clients B to B,
 - Prestations de structures -17 K€ dont -13 K€ sur Prud'homme. (Reprise - indemnités),
 - Voyages et déplacements : -14 K€,
 - Honoraires : -9 K€

Enfin, les investissements de l'année en cours et des années passées font ressortir une dotation aux amortissements de 149 K€ contre 158 K€ l'année précédente (-5,7%). Ces dotations ont reculé car nous sommes au terme de l'amortissement sur l'investissement, entrepris depuis plus de cinq ans, sur la refonte de notre Système d'information en Front Office et Back Office.

Ainsi, l'EBIT (Résultat d'exploitation) au 31/03/2024 se monte à **+364 K€** contre **+71 K€** l'an passé ayant été multiplié par plus de cinq. Ce résultat trouve son origine, dans la progression des revenus comme nous venons de vous l'exposer et la maîtrise des charges.

- **Le résultat financier, ressort à -7,7 K€ au 31/03/2024, alors qu'il se montait à -12,8 K€ l'an dernier.**

Ce solde négatif résulte principalement des intérêts déboursés par la société dans le cadre du remboursement de ses emprunts pour un montant de -11 K€.

- **Le résultat exceptionnel ressort à -2,2 K€. NS**

II Crédit d'impôt Innovation :

VIALIFE a déposé auprès des Direction Générale des Finances Publiques et du ministère de la recherche un dossier de crédit d'impôt innovation pour l'année 2023. Ce crédit d'impôt représente un montant +78,2 K€.

III Tableau des Echéances des dettes fournisseurs et créances Clients :

Nous n'avons pas les moyens comptables de fournir cette information avec précision.

IV Tableau des Flux de trésorerie :

Au 31/03/2024 la trésorerie nette de clôture se monte à 1 978 K€ contre 908 K€ au 31/03/2023 soit une hausse de la trésorerie de clôture de 1070 K€ (+117 %).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE A PARTIR DU RESULTAT NET				
	2021/2022	2022/2023	2023/2024	
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net	-200	123	341	
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>				
+ / - Amortissements, dépréciations et provisions (1)	168	81	126	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0	0,3	
Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	61	170	-794	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-93	35	1 261	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>	-32	-105	-30	
Free Cash Flow	-125	-70	1 231	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement				
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-801,0	-159	-161	
Variation de trésorerie	-925	-229	1 070	
Trésorerie d'ouverture	2 062	1 137	908	
Trésorerie de clôture	1 137	908	1 978	
<i>(1) A l'exclusion des dépréciations, provisions sur actif circulant</i>				

ANNEES / K€	20/21	21/22	22/23	23/24
EBE	753	99	191	457
transfert de charges	- €	- €	- €	- €
Autres produits	60 €	42 €	24 €	32 €
autres charges	1 €	2 €	62 €	4 €
+/- QP fait en commun (755-655)	- €	- €	- €	
Produits FI sauf 786	40 €	7 €	0 €	3 €
Charges Fi sauf 686	16 €	14 €	13 €	11 €
Produits EXC sauf 787 et 775				1 €
Charges EXCP sauf 687 et 675	146 €	247 €	1 €	3 €
Participation IS / IFA	123 €	- 82 €	- 66 €	8 €
CAF	565	-32	205	467

Cette amélioration provient principalement de la trésorerie d'activité qui s'est fortement redressée passant de +35K€, l'an dernier, à +1 261 K€ au 31/03/2024.

A noter que la capacité d'autofinancement (CAF) s'est redressée, en doublant largement, passant de 205 K€, l'an dernier, à +467 K€ au 31/03/2024.

Au 31 mars 2023, la trésorerie nette de VIALIFE reste positive à 1 978 K€, soit 43 % du chiffre d'affaires réalisé vs 21 % un an plus tôt.

V TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VIALIFE		
TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres au 31/03/2023		474 046 €
Resultat net (avril a mars 2024)		341 081 €
Dividendes distribués		0 €
Achats / Ventes actions propres		
Augmentation de capital		
Autres variations		
Emission de titres		
Rémunération des titres		
Capitaux propres au 31/03/2024		815 127 €

La variation des capitaux propres au 31/03/2024 a été impactée uniquement par le résultat net dégagé sur la période du 2023/2024 soit un bénéfice de 341 081 €. Au final les capitaux propres se montent à 815 127 € au 31/03/2024 contre 474 046 € un an plus tôt (+72 %).

Bilan sur les résultats au 31 mars 2024 :

Le résultat après impôt de l'exercice ressort à **+341 K€** au 31 mars 2024 contre **+123 K€** au 31 mars 2023 soit une hausse de résultat de +218 K€.

VI Perspectives d'avenir

Compte tenu des résultats financiers obtenus sur l'exercice du 31 mars 2024, la société VIALIFE devrait continuer de voir ses revenus croître sur l'exercice 2024/2025, en capitalisant sur l'apport de nouveaux partenaires, en renforçant ses liens commerciaux avec les éditeurs et en marketant au mieux ses produits tels que le KIT audio, VIALIFE DIGITALE, les coupons partenaires et enfin Discover Press (DP) permettant ainsi de générer de nouvelles marges financières rentables.

Cette stratégie repose principalement sur les axes suivants pour 2024/2025 :

- Développer les Partenariats On Line. De nouveaux contrats devraient prochainement être signés,
- Conquérir de nouveaux clients au niveau du B to B à travers les collectivités et grands comptes et surtout les partenaires CSE et Inter CE qui devraient voir leurs revenus croître, grâce au renforcement de l'équipe commerciale.
- Développer le service de Discover Press, dont les revenus ont décollé sur l'exercice 23/24.
- Continuer de développer la marque VIALIFE DIGITAL auprès des éditeurs intéressés sans mobiliser à l'excès nos ressources informatiques internes
- Développer de l'offre de coupons issus de partenaires (bundle) qui devraient permettre de générer de nouveaux revenus, cela en s'appuyant sur la marque AKIZIT UP.
- Mettre en place et valoriser le KIT audio auprès de nos clients sur l'ensemble des sites.
- Poursuivre le développement du catalogue des offres abonnements support papier et numérique, en renforçant nos liens avec les éditeurs.
-

➤ Tableau récapitulatif des résultats des derniers exercices :

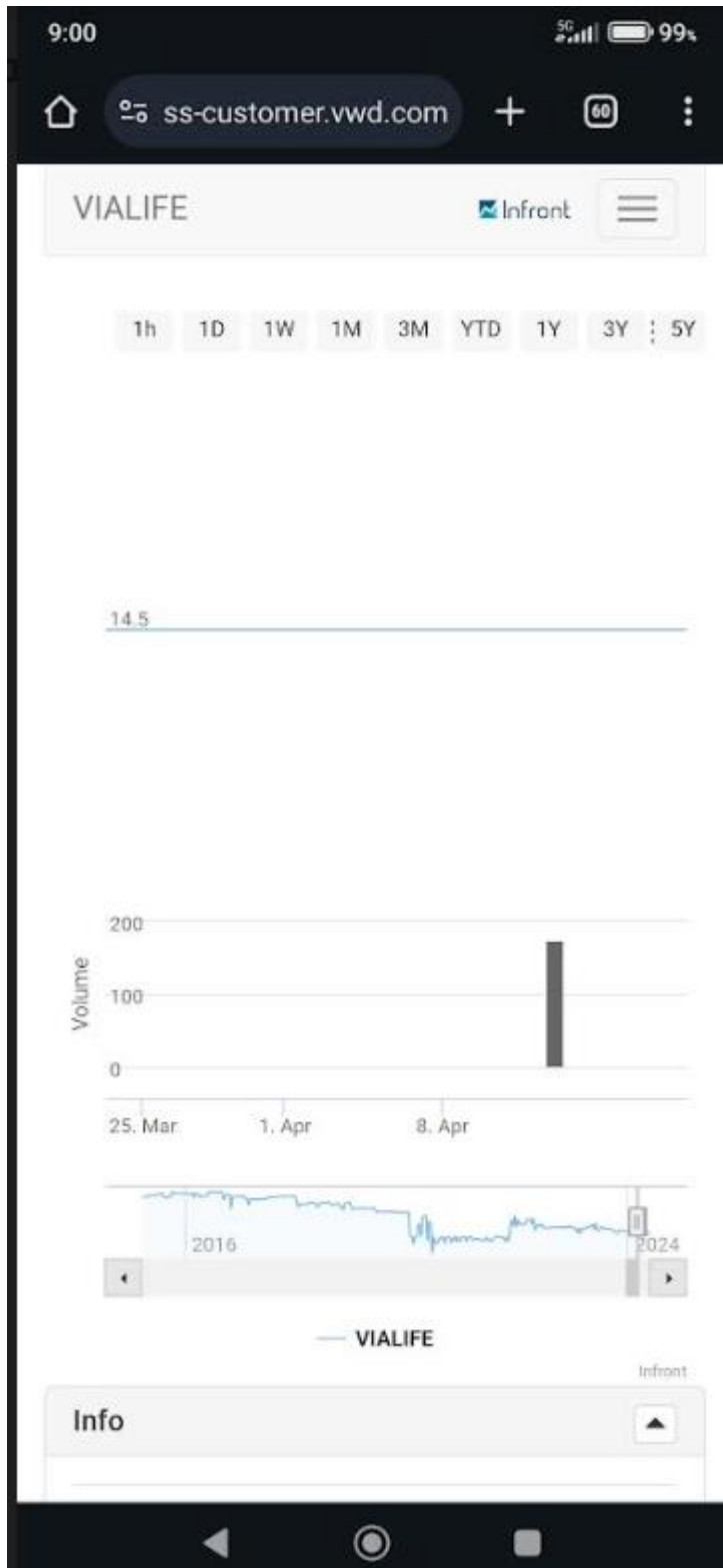
K€	20/21	VAR%	21/22	VAR%	22/23	VAR%	23/24	VAR%
Resultat d'exploitation	752	102%	-28	-104%	71	-354%	359	406%
Resultat exceptionnel	-0,2	-108%	-247,0	NS	-0,8	NS	-2,2	NS
RN l'exercice	653	79%	-200	-131%	123	-162%	341	177%

➤ **Tableau récapitulatif des dividendes des derniers exercices :**

Au titre de l'exercice clot	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024
Capital Social	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €
RESULTAT NET	652 636 €	- 200 125 €	123 231 €	341 081 €
Nbre d'actions ordinaires existentes	400 000	400 000	400 000	400 000
Nbre d'actions ordinaires existentes rémunérée	395 922	395 922	395 922	395 922
Résultat distribué	645 353 €	- €	- €	- €
Dividende / action	1,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>*Dividende qui sera versé dans l'exercice 24/25 au titre des résultats de l'exercice 23/24 si l'assemblée générale l'approuve</i>				

➤ **Actions auto détenues par VIALIFE : 4078 titres**

Le nombre d'actions auto détenues par VIALIFE est de 4078 titres. Ce nombre n'a pas varié entre le 31/03/2023 et le 31/03/2024. Au 31/03/2024 le cours de bourse du titre était de 14,5 € contre 13,3 € un an plus tôt.



➤ **Tableau des données financières des 5 derniers exercices :**

Years	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Nature des Indications / Périodes					
Durée de l'exercice mois mois mois mois mois	12	12	12	12	12
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	228 000	228 000	228 000	228 000	228 000
b) Nombre d'actions émises	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 869 686	5 359 080	4 508 897	4 324 284	4 526 116
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	479 459	662 236	-113 811	139 150	475 377
c) Impôt sur les bénéfices	6 273	123 491	-81 500	-65 503	7 845
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	473 186	538 745	-32 311	204 653	467 532
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	364 020	625 636	-200 125	123 232	341 081
f) Montants des bénéfices distribués	296 642	645 353	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1,18	1,35	-0,08	0,51	1,17
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,91	1,56	-0,50	0,31	0,85
c) Dividende versé à chaque action	0,75	1,63	0,00	0,00	0,00
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	13	16	18	16	14
b) Montant de la masse salariale	970 036	959 791	1 032 166	950 836	891 448
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	352 988	367 953	401 016	362 765	346 309

VIII Filiale et Prise de Participation au 31/03/2023

La société VIALIFE a toujours une prise de participation à hauteur de 30% dans le capital social de la société Mélimailo International dont le siège social est à Dakar (Sénégal).

IX Informations Diverses : Nouvelles conventions réglementées pour cet exercice : 01/04/2023 au 31/03/2024 :

Conformément à la législation, nous vous indiquons par ailleurs que :

- **Par décision en date du 08 septembre 2023,**

L'associé unique autorise la conclusion d'une convention réglementée au titre de l'article L225-38 et suivant du Code de commerce et relatives à :

La convention réglementée conclue entre la société Holding Vincent MAREINE et la société Vialife et dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière de Graphisme dont le montant de la prestation est estimé à 4 385,81 euros HT (Quatre mille trois cent quatre-vingt-cinq euros et 81 cts HT) payable en quatre mensualités par virement dès réception des factures. Cette convention est conclue du 18 septembre 2023 au 05 septembre 2025. Le Conseil d'administration de la Société VIALIFE a validé le montant annuelle 2023 de cette prestation de 4 385 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (1 pourcent).

- **Par décision en date du 1^{er} décembre 2023**

L'associé unique autorise la conclusion d'une convention réglementée au titre de l'article L225-38 et suivant du Code de commerce et relatives à :

La convention réglementée conclue entre la société Holding Vincent MAREINE et la société Vialife et dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière informatique dont le montant de la prestation est estimé à 1 134 euros HT (Mille cent trente-quatre euros HT) payable pour le mois de décembre 2023 par virement dès réception des factures. Cette convention est conclue du 18 septembre 2023 au 05 septembre 2025. Le Conseil d'administration de la Société VIALIFE a validé le montant annuelle de cette prestation estimée à 30 324 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (1 pourcent).

La société n'a pas fait appel au travail intérimaire ;

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles pour un montant de 3 576 Euros.

Pas de versement de dividende sur l'exercice au 31/03/2024.

L'identité des associés détenant plus du vingtième, du dixième, du tiers ou de la moitié du capital social sont les suivants au 31 mars 2024 :



Monsieur Vincent MAREINE détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital social.

Monsieur Maxime BONIN détient, directement, plus de 30% du capital social.

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce issu de la loi du 4 août 2008, nous vous indiquons ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture du dernier exercice.

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" totalise 2 536,5 K€ et inclut un montant de 595 K€ correspondant au solde du compte "Fournisseurs, factures non parvenues".

a) Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2024 :

Il n'y a pas d'événement intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2024.

b) Autres mandats des administrateurs

Monsieur Maxime BONIN, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la société AFRICA VIVRE dont le siège social est à PARIS

Monsieur Vincent MAREINE, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la HOLDING VINCENT MAREINE.

c) Situation des mandats des administrateurs et des fonctions des commissaires aux comptes.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Vincent MAREINE et de Monsieur Maxime BONIN ainsi que les mandats des commissaires aux comptes prennent fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2024.

Sur proposition du Conseil d'Administration, les mandats de Messieurs Vincent MAREINE et Maxime BONIN pourront être renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans par l'Assemblée Générale soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

Les mandats de Messieurs, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2029.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2025.

d) Proposition faite à l'Assemblée relative à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'assemblée générale décidera, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de 341 081€ pour l'exercice du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, sur le compte « report à nouveau » : Le compte « report à nouveau » fera donc ressortir un solde de 564 327 euros.

Parallèlement, l'assemblée propose la Distribution d'un dividende de 1 € par action soit un montant de 400 000 € (400 000 actions * 1 € incluant les actions auto-détenues). Soit hors titres auto-détenus par VIALIFE : 395 922 € = (400 000 actions - 4078 actions auto détenues) * 1 €.

Après versement du dividende, sur proposition du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024 :

- Le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 168 405 € (564 327 € - 395 922 €)
 - Le compte « réserve légale » présente un solde créditeur de 22 800 €
 - Capital : 228 000 €
- Le montant des capitaux propres se montera à 419 205 €**

Conclusion

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- Approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- Donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- Renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Maxime BONIN et de Vincent MAREINE.
- Approuver les conventions réglementées ;
- Voter les différentes résolutions qui vous sont proposées en conformité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration